

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 5 décembre 2023, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, une résolution établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024.

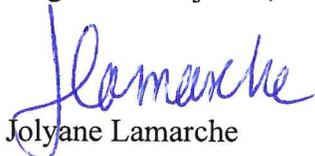
Les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

- 9 janvier, à 20 h
- 5 mars, à 20 h
- 7 mai, à 20 h
- 2 juillet, à 20 h
- 3 septembre, à 20 h
- 5 novembre, à 20 h
- 6 février, à 20 h
- 2 avril, à 20 h
- 4 juin, à 20 h
- 13 août, à 20 h
- 1<sup>er</sup> octobre, à 20 h
- 3 décembre, à 20 h

Le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Dominique, ce 6 décembre 2023.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche